

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1643

972 – MARTINIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE FORT-DE-FRANCE

Ventes et cessions

333 646 172 RCS Fort-de-France.

STANDING.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 48096.00 EUR.

Adresse : les Mangles, 97232 Le Lamentin.

Précédent propriétaire : 811 403 286 RCS Fort-de-France. **SMCL HOLDING.**

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : STANDING

Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : les Mangles 97232 Le Lamentin Capital : 48096.00 EUR

Numéro unique d'identification : 333646172 Lieu d'immatriculation : Fort-de-France. Société absorbée : SMCL

HOLDING Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : Acajou, zone Industrielle les Mangles chez

Crozatier 97232 Lamentin Capital : 20000.00 EUR Numéro unique d'identification : 811403286 Lieu

d'immatriculation : Fort-de-France. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est

prévues : actif de 2002389.00 EUR - passif de 314328.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Evaluation

des apports : - Actifs : 2.002.389 euros - Passif pris en charge : 314.328 euros - Valeur nette des biens et droits

apportés : 1.688.061 euros. Rapport d'échange des droits sociaux : - 1 action de SMCL HOLDING donne droit à

0,1225 actions de STANDING (76€ / 620 € = 0,122). La fusion de la société SMCL HOLDING sera rémunérée par

l'attribution à l'associé unique de la société SMCL HOLDING de 2.451 actions de 16 euros de valeur nominale

chacune, entièrement libérées, à créer par la société STANDING. La société STANDING augmentera ainsi son

capital d'une somme de 39.216 €, correspondant à 2.451 actions de 16 € de valeur nominale chacune, pour le

porter de 48.096 à 87.312 €. Boni de fusion : La différence entre la valeur du patrimoine transmis par SMCL

HOLDING (soit 1.688.061 euros) et la valeur nominale des actions effectivement créées à titre d'augmentation de

capital par STANDING (soit 87.312 euros) constitue la prime de fusion qui ressort à un montant de 1.600.719

euros. Date du projet commun de fusion : 01.10.2021. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque

société participante : Pour la société STANDING : 04.07.2022 (au greffe du tribunal de commerce de GTC FORT-

DE-FRANCE)..